

de GRANIER / de GRENIER

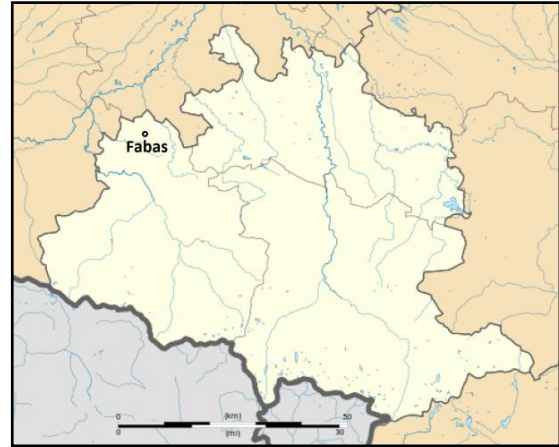
Généalogie des premières générations des Granier de Fabas (Ariège)

Père Paul de Granier de Cassagnac

La généalogie des premières générations des Granier de la verrerie dite de Bas à Fabas, en Couserans (Ariège), a été reprise avec profit par Christiane Miramont, en collaboration avec Sabine Bourrinet³².

Leurs recherches réalisées au plus près des sources corrigent et affinent de beaucoup les contributions précédentes, en particulier celles de Robert Planchon.

Car, s'il faut être redevable à ce dernier de ses importants travaux généalogiques sur cette grande famille de la noblesse verrière du Sud-ouest de la France, rassemblées dans son ouvrage sur les Granier/Grenier³³, il faut reconnaître un certain nombre d'incohérences parmi ses tableaux généalogiques.



Ainsi, Christiane Miramont a démontré l'impossibilité du remariage d'Antoine de Granier, fils de Pierre, le fondateur de la verrerie de Fabas, avec Catherine de Colomb le 21 février 1563 et, par-là même, le rattachement des Grenier de Raisins et Grenier de Lassagne à la souche fabassienne.

Elle a également invalidé la possibilité de voir dans le Jean de Grenier, marié avec Gabrielle de Baletique à Montgaillard-de-Salies (Haute-Garonne) le 7 juillet 1589, et testateur à Saleich (Haute-Garonne) le 13 février 1629, le Jean de Granier fils d'Antoine et petit-fils de Pierre, précédemment cités et, par voie de conséquence, celle du raccordement des Grenier d'Arasquet, de Lagayette, de Lasplaignes, de Lascoumettes, de Duclos... avec l'ancêtre de Fabas. D'autres informations ont été encore mises au jour...

Me penchant depuis plusieurs mois sur la généalogie de ces premières générations des Granier de Fabas et ayant commencé à éplucher les registres des notaires des pourtours de Fabas aux Archives départementales de la Haute-Garonne et de l'Ariège, je crois utile à ce stade, suite aux travaux de Mmes Miramont et Bourrinet, et en attendant de probables nouvelles découvertes, de partager le fruit de mes recherches. Cela pour alimenter une réflexion, faire progresser cette question généalogique située entre le milieu du XVI^e et le milieu du XVII^e siècles et ouvrir quelques perspectives.

Première génération : Pierre de Granier

Pierre de Granier – le patronyme s'orthographe ainsi dans les actes du milieu du XVI^e siècle – est le premier de la famille à habiter Fabas. Il est le fondateur de la verrerie de Canebas, dite plus tard de Bas, sise à l'actuel lieu-dit de la « Verrerie-d'En-Bas ».

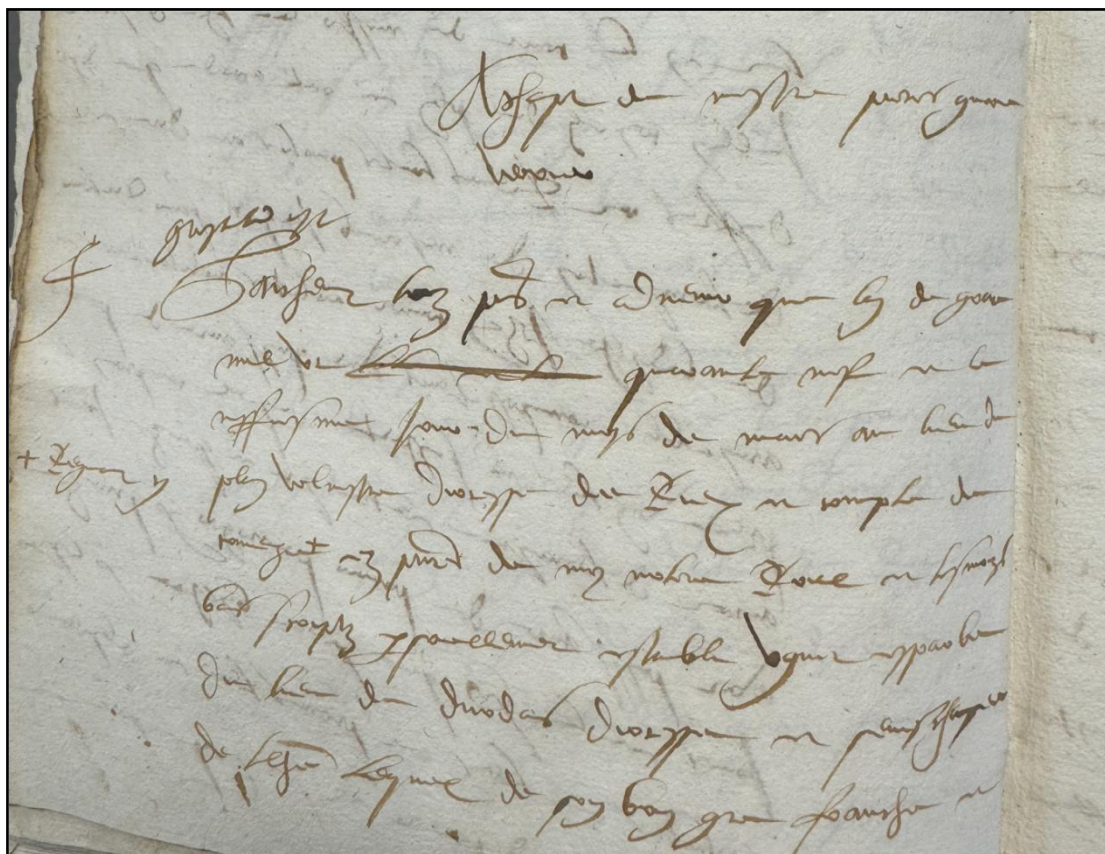
Trois actes notariés sont mentionnés à son sujet dans les arrêts de maintenue de noblesse des Granier/Grenier³⁴. Il s'agit d'une quittance du 15 août 1547, liée à la succession de son épouse Andrée Despouys (M^e Juncherie, notaire au Plan), son

³² « Les premières implantations de verreries en Volvestre (XVI^e - début XVII^e siècles) », *La Réveillée*, n°126 (décembre 2020) et « Généalogie des Grenier de la verrerie de Fabas », *La Réveillée*, n°135 (mai 2025), articles mis en ligne sur le site de l'association : <https://lareveillee.org/>.

³³ Robert PLANCHON, *Gentilshommes verriers - Les Granier/Grenier*, Malemort, 1984.

³⁴ AD82, C 88-21 et 22 (dossier de maintenue de noblesse de la famille de Granier/Grenier) et C 96-10 (dossier de maintenue de noblesse de la famille de Suère). Pour rappel, Louis XIV lança en 1666 une grande enquête sur la noblesse française pour lutter contre de nombreux abus fiscaux et de notoriété face à la fièvre des prétentions nobiliaires. Le soin de distinguer les vrais nobles des usurpateurs de noblesse fut confié aux intendants des provinces. Tous ceux qui se disaient porteurs de qualifications nobles durent fournir à la généralité de leur ressort les justificatifs (des actes notariés) prouvant toute absence de roture dans leur ascendance avant 1560. S'il était dûment constaté cette absence de roture dans leur ascendance au-delà de 1560, ils recevaient de l'intendant de province un jugement de maintenue de noblesse. Cette enquête fut très rigoureuse en Languedoc. De surcroît, les gentilshommes verriers, à l'origine de la déforestation de certaines aires boisées de la France méridionale, étaient dans le collimateur du contrôleur général Colbert. Car celui-ci était soucieux avec Louis XIV de reboiser la France pour développer la construction navale et faire de la Marine nationale la première flotte mondiale... Autant dire que les gentilshommes verriers, tenant à poursuivre leurs activités avec les privilèges qui étaient attachés à leur corporation, se

testament du 28 novembre 1549 (M^e Dufaur, notaire au Plan) et une transaction entre deux de ses fils du 4 février 1554, liée à sa succession (*Ibid.*). Ces actes sont en déficit aux Archives départementales de la Haute-Garonne. Un autre y est toutefois gardé, où Pierre est partie : l'achat d'une maison à « Doumingète » (commune de Fabas) du 9 mars 1550 (M^e Dufaur)³⁵. Absent, sans doute à cause d'une santé déclinante, Pierre est représenté par son fils aîné Naudet ; il est qualifié de « maître » et dit « verrier du lieu de Fabas ». Le règlement est fait en réale, monnaie espagnole, ce qui laisse croire que son activité verrière l'a mis en relation avec des personnes traitant outre-Pyrénées. Pierre est déjà mort le 26 octobre 1551, jour où son fils Naudet achète une terre aux « Cousmes de Baruhac », près de « Doumingète » (M^e Vital Logarra, notaire au Plan)³⁶. Il s'ensuit que son décès se situe entre mars 1550 et octobre 1551.



Début de l'acte d'achat d'une maison à « Doumingète » (commune de Fabas) par maître Pierre de Granier, verrier de Fabas, le 9 mars 1550 [nouveau style] (AD31 3E 16205 : minutes de M^e Dufaur, notaire royal du Plan).

Il est intéressant de noter que, dans ces registres notariaux du Plan du milieu du XVI^e siècle, figure un autre Granier, probablement contemporain de Pierre : « maître » Jean de Granier, verrier aux « Garils » (commune de Gabre). D'abord dans une obligation du 29 décembre 1553 (M^e Logarra)³⁷, puis dans une procuration du 11 septembre 1555, pour laquelle est présent son frère Jacques, habitant de « Jany » (commune d'Aigues-Juntes) (*Ibid.*)³⁸.

Qui est ce Jean ? Il pourrait être celui qui a épousé le 23 mars 1519 Anne de Suère, de « Maharage » (commune de Sainte-Croix-Volvestre), et qui est justement dit de Gabre dans son contrat de mariage³⁹. Si tel est le cas, ce Jean de Granier est alors natif de la montagne Noire et, d'après les récentes recherches de Raphaël Kato⁴⁰, fils de « maître » Pierre, verrier à Arfons et résidant à Dourgne (Tarn) et mort entre 1503 et 1510 ; et il a pour frère Antoine.

Si ce rapprochement est admis, il a comme autre frère, selon l'acte de 1555 de ci-dessus, Jacques. Aurait-il encore Pierre, de Fabas, comme autre frère ? Quoi qu'il en soit, Pierre et Jean de Granier sont venus dans le Couserans à la même époque,

démènèrent pour collecter les actes filiatifs prouvant la noblesse de leurs ancêtres avant 1560. Non sans mal car, ici ou là, déjà à l'époque, des registres notariaux manquaient à l'appel...

³⁵ AD31, 3 E 16205.

³⁶ AD31, 3 E 5236.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ AD31, 3 E 5237.

³⁹ AD82, C 96-10 : dossier de maintenue de noblesse de la famille de Suère.

⁴⁰ « L'alliance des verriers : enquête sur l'origine des Grenier d'Arfons », *La Réveillée* n°131 (mai 2023), article mis en ligne sur le site de l'association : <https://lareveillee.org/>.

dans les années 1510, pour y fonder l'un et l'autre une verrerie – le premier à Fabas, le second à Gabre peut-être en collaboration avec Pierre de Robert⁴¹ – et y faire souche. Et les liens ne cesseront de rester étroits, familialement et économiquement, entre les deux foyers.

Deuxième génération : Naudet, Jean et Antoine de Granier

De son épouse Andrée Despouys, peut-être originaire de la région (ce patronyme se retrouve au fil des minutes notariales du Plan à cette époque), Pierre a eu au moins trois fils : Naudet, Jean et Antoine, cités dans son testament de 1549. Ils forment la deuxième génération des Granier à la verrerie de Fabas. Jean, le puîné, n'est pas mentionné dans la transaction de 1554, par laquelle Naudet et Antoine se départagent les biens hérités de leur père. Pour l'heure, rien ne permet de dire ce qu'il est devenu.

Concernant Naudet, l'aîné, en plus de l'acte d'achat de 1551 mentionné plus haut, deux autres actes consignés dans les registres notariaux du Plan se rattachent à lui : une obligation d'un groupe de Fabassiens envers son épouse Marguerite de Granier du 23 mars 1550 (M^e Dufaur)⁴² et un achat de terres à « Gotte Bernère » du 30 juin 1563 (M^e Logarra)⁴³. Les généalogistes s'accordent à dire que Naudet et les siens se sont établis peu après dans le Comminges, à Arbas (Haute-Garonne), à l'appui des pièces fournies en vue de la maintenance de noblesse de la famille, telle la reconnaissance dotale du 11 janvier 1580, faite par Naudet au profit de Marie de Grenier, épouse de son fils Jean (M^e Delepore, notaire à Aspet)⁴⁴. Un indice peut laisser penser que ce déménagement a eu lieu avant 1566 : Naudet n'est pas cité parmi les témoins du contrat de mariage du 11 novembre 1566 d'Antoine Tussau, voisin des Granier à Fabas, alors que son frère cadet Antoine l'est ; la présence de ce dernier peut signifier que c'est lui, désormais, qui est chef de maison à la verrerie fabassienne⁴⁵. Un examen des registres notariaux de la région d'Arbas – beaucoup sont hélas en déficit aux Archives départementales de la Haute-Garonne – reste à faire pour tenter de déterminer la descendance de Naudet et Marguerite de Granier...

Concernant Antoine, le cadet, hormis sa présence en qualité de témoin au contrat de mariage de 1566, cité ci-dessus, il n'apparaît nulle part ailleurs dans les registres notariaux du Plan et seulement de façon indirecte dans les arrêts de maintenance de noblesse de la famille. Par exemple, son contrat de mariage n'a pu être fourni. C'est Robert Planchon qui découvre qu'Antoine épouse Anne de Robert le 3 mai 1559 (M^e Quintena)⁴⁶. Les pièces présentées en vue de la maintenance de noblesse signalent qu'il était déjà mort le 3 janvier 1585, jour du contrat de mariage de son fils Jean avec Riquette de Grenier⁴⁷. En l'état actuel des recherches, la fourchette de son décès est donc très large : entre fin 1566 et fin 1584.

Troisième génération : Jean (aîné), Jean (cadet) et Paul de Granier

La troisième génération des Granier à Fabas s'établit à partir de deux actes : d'une part, la vente des droits successifs de Jean de Grenier (cadet) à autre Jean de Grenier (aîné) du 4 mars 1598 (M^e Jean Terrain, notaire au Plan)⁴⁸ ; d'autre part, la convention passée entre Jean de Granier et Paul de Granier, frères, du 16 février 1607 (M^e Juncherie, notaire au Plan)⁴⁹.

Dans la vente de 1598, il est clairement précisé que Jean (aîné) et Jean (cadet) sont fils d'Antoine de Grenier – le patronyme s'écrit ainsi dans cet acte ; l'orthographe fluctuera par la suite⁵⁰.

Les deux frères sont dits verriers de Fabas, mais, pour le cadet, il est spécifié qu'il est « *à present habitant de Fabas* ». Sous-entendu : auparavant il a séjourné ailleurs. La succession du père n'a pas été réglée ; les fils sont en indivision depuis leur jeunesse. Le cadet décide de faire vente à l'aîné de tous ses droits successifs et de tirer un trait sur la verrerie familiale. A-t-il noué des attaches là où il séjournait auparavant pour y retourner ? Le mystère reste entier sur ce qu'il est devenu, sinon qu'il est cité en 1607, comme il sera vu ci-après.

Les deux frères ont une sœur (un blanc est laissé à la place de son prénom dans cet acte), qui est célibataire et pour qui est constitué un legs en vue de servir de dot au jour où elle « *trouvera partye de mariaige* ».

⁴¹ Cf. Olivier GONDRAN, « La verrerie des Garils sur la commune de Gabre (Ariège) », *La Réveillée* n°120 (décembre 2017), article mis en ligne sur le site de l'association : <https://lareveillee.org/>.

⁴² AD31, 3 E 16205.

⁴³ AD31, 3 E 9620 bis.

⁴⁴ Onésime de GRENIER-FAJAL, *François Rochette et les trois frères de Grenier*, Montauban, 1886, Appendice, p. XV.

⁴⁵ AD31, 3 E 5239

⁴⁶ Robert PLANCHON, *op. cit.*, p. 22. Ce notaire est inconnu aux AD09 et 31.

⁴⁷ AD82, C 88-21 et 22 : dossier de maintenance de noblesse de la famille de Granier/Grenier.

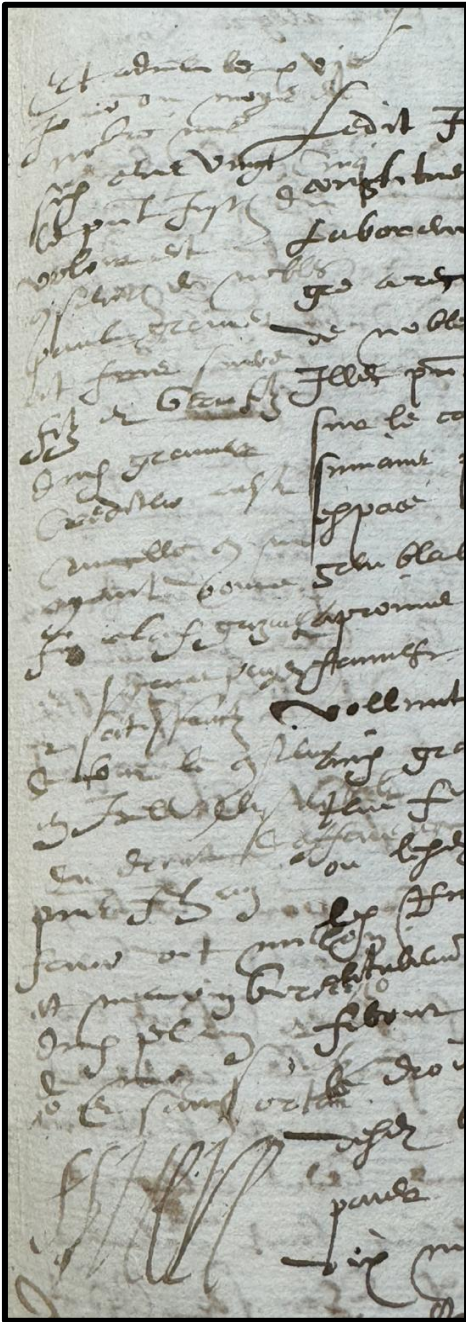
⁴⁸ AD31, 3 E 16204.

⁴⁹ AD31, 3 E 16240.

⁵⁰ Pour la branche fabassienne, l'orthographe « Granier » est nettement prédominante durant la période étudiée, tant dans les registres notariaux que dans les registres paroissiaux. C'est pourquoi j'adopte ici cette graphie.

Les informations données par cet acte cadrent avec les éléments généalogiques déjà établis. La sœur, à qui est constituée la dot, pourrait avoir entre 20 et 30 ans. Ses frères pourraient donc être dans la trentaine. Les naissances des membres de cette fratrie s'étageraient ainsi entre les années 1560 et 1570, ce qui concorde avec le mariage supposé des parents en 1559.

Le père est mort avant fin 1584 sans laisser trace de testament, ce qui correspond à la situation d'indivision des enfants.



En marge d'une gazaille passée par Jean de Granier en 1606, une note du 26 novembre 1625 atteste que son fils Paul de Granier et son beau-fils Fris de Suère sont devenus codétenteurs de ses biens (AD31, 3E 16184 : minutes de M^e Pierre Biros, notaire royal du Plan).

Dans la convention de 1607, le prénom du père de Jean et de Paul de Granier est omis. Une omission de nature à créer une ambiguïté : est-ce bien la même fratrie que précédemment ou une autre fratrie, voire une autre génération ? L'écart de seulement neuf années avec l'acte de 1598 donne à croire que c'est bien la même génération⁵¹. Et les Granier ne sont pas, encore à l'époque, pléthoriques à Fabas pour que cette fratrie puisse recevoir une autre filiation. Jean et Paul doivent donc être considérés comme fils d'Antoine. Ils sont dits verriers de Fabas, aux « verrières de Canebas » (la verrerie de Bas).

Le cas de figure est forcément identique à celui de la vente de 1598 : père décédé, succession non réglée et fils en indivision. Mais les dispositions des parties sont différentes. Paul « qui est en volonté soy absanter de la maison de sondict fraire pour aller an paais loingtang pour suivre sa fortune comme il plaira à Dieu », convient avec Jean de lui laisser gracieusement et temporairement sa part d'héritage. Jean aura le droit d'en jouir sans réserve, notamment de « couper toute espèce de bois pour le service de sa verrerie », mais il ne pourra pas l'aliéner, aussi longtemps que le partage des biens indivis ne sera fait.

Cette convention nous apprend que Jean a deux fils (seul le prénom de l'aîné est précisé : Paul) et des filles. Paul stipule que si Jean décède avant lui, l'aîné de ses neveux, donc Paul, sera son héritier. Enfin, Paul prévoit un legs à son autre frère Jean (le cadet, celui de la vente de 1598) et à sa sœur, dont le prénom est ici dévoilé : Jeanne, laquelle apparemment n'est toujours pas mariée.

Il résulte de ces deux actes que la fratrie composant la troisième génération des Granier à la verrerie de Canebas (plus tard de Bas) comprend au moins quatre membres : Jean (aîné) – qui recueille au final l'ensemble du domaine familial et qui est chef de maison – Jean (cadet), Paul et Jeanne.

Les pièces versées aux dossiers de maintenue de noblesse des familles de Granier/Grenier et de Suère révèlent par ailleurs que Jean de Granier (aîné) s'est marié deux fois : avec Riquette de Grenier le 3 janvier 1585 (M^e Jacques Rosselot, notaire aux Bordes-sur-Arize)⁵², puis avec Anne de Bascan vers 1690 (contrat de mariage non retrouvé)⁵³.

Ces mêmes pièces rapportent que Jean est mort avant le 10 juillet 1622, date du contrat de mariage de sa plus jeune fille Marie avec Fris de Suère (M^e Jean-Germain Biros, notaire au Plan). Sa mort se situe donc entre février 1607 et juillet 1622. Les minutes notariales du Plan étant très lacunaires aux Archives départementales de la Haute-Garonne pour les décennies 1610 et 1620, il est difficile de réduire cette fourchette.

Quatrième génération : Paul de Granier

La convention de 1607, ainsi que les dossiers de maintenue de noblesse des Granier/Grenier et des Suère indiquent que Jean de Granier (aîné) a eu plusieurs enfants de ses deux mariages : au moins deux fils – seul le prénom de l'aîné est connu : Paul, le futur sieur du Cadetpau ; il n'existe aucune information sur le devenir du cadet – et trois filles – Marguerite, Jeanne et Marie.

⁵¹ Je me range ici à l'analyse faite par Christiane Miramont de cette convention, et lui sais gré de son éclairage.

⁵² AD82, C 88-21 et 22 : dossier de maintenue de noblesse de la famille de Granier/Grenier. Ce contrat est en déficit aux AD09.

⁵³ AD82, C 96-10 : dossier de maintenue de noblesse de la famille de Suère.

Concernant Paul, l'aîné, qui deviendra sieur du Cadetpau, il est chef de maison de la verrerie d'En-Bas au moins dès le début des années 1620.

En 1622, le domaine fabassien des Granier est en indivision. Mais en 1625, le voilà partagé entre Paul de Granier et son beau-frère Fris de Suère. En effet, une note du 26 novembre 1625, en marge d'un acte de 1606 (M^e Pierre Biros), atteste que « nobles Paul Granier et Fris Suere, fils et beau fils dudit Granier [Jean] » gèrent désormais les biens laissés par ce dernier⁵⁴. Le livre terrier de Fabas de 1636 précisera que ce partage est par moitié : 20 arpents en trois articles pour Paul et 19 arpents $\frac{3}{4}$ en deux articles pour Fris⁵⁵. Que s'est-il passé pour qu'il y ait eu partage de la verrerie et de ses biens-fonds ? Au décès de son père, Paul s'est retrouvé seul à exploiter la verrerie : ses oncles ne sont plus là et son frère est sans doute mort. Il y a tout lieu de croire qu'il ait été contraint de s'adjoindre un verrier qualifié pour continuer à faire tourner l'atelier, qu'il ait fait appel à Fris de Suère, originaire d'Arbas, mais dont la famille verrière a des attaches dans le coin, et qu'il lui ait proposé la vente de la moitié de la verrerie et de ses dépendances et de créer ainsi avec lui une association en bonne et due forme. Comme dit, les minutes notariales du Plan sont très lacunaires aux Archives départementales de la Haute-Garonne à cette période ; la trace de cette vente ne pourra jamais être retrouvée... Si les liens personnels entre Paul et Fris resteront bons (en plus du mariage de Fris, en 1622, avec la plus jeune demi-sœur de Paul, Marie, il y aura celui du fils cadet de Fris, Marc-Antoine de Suère, sieur de la Bernède, avec une fille de Paul, Marguerite de Granier, à Cassagnabère-Tournas le 27 juillet 1658), leur association professionnelle en revanche ne durera pas. Prématurément veuf de Marie de Granier, remarié à Cassagnabère-Tournas le 6 mars 1629 avec Marthe de Villemur (issue d'une famille aisée) et fixé dès lors dans le Comminges, Fris quitte l'atelier de Fabas pour s'occuper désormais du domaine foncier de sa femme.

À partir des années 1630, Paul est de nouveau seul à porter la verrerie. Sa situation financière va se dégrader fortement⁵⁶, jusqu'à ce que son fils aîné Marc, sieur de Larpent, ait enfin l'âge de pouvoir le seconder, soit à partir de la seconde moitié des années 1640. Sa trésorerie se redressera et Paul sera alors en capacité de racheter la part de Fris au fils aîné de ce dernier et de sa demi-sœur, Henri de Suère, sieur de Lagranade, le 9 janvier 1665 (M^e Pradel, notaire à Sainte-Croix-Volvestre)⁵⁷. Il récupèrera ainsi l'entièreté du patrimoine familial.

Concernant les sœurs de Paul, les informations à leur sujet sont données par les arrêts de maintenue de noblesse et les minutes notariales du Plan et de Sainte-Croix-Volvestre.

L'aînée, Marguerite, se marie le 13 avril 1606 avec Jacques de Verbizier, sieur du Sablon et très bientôt fondateur de la verrerie de Poudelay à Fabas (voisine de celle des Granier) ; le 30 octobre 1606, Jean de Verbizier, père de Jacques, fait quittance de la dot de Marguerite à Jean de Granier, son père (M^e Biros)⁵⁸.

La cadette, Jeanne, épouse le 14 juin 1610 Marc de Verbizier, frère de son beau-frère Jacques, verrier au « Pas-de-la-Mandre » à Sainte-Croix-Volvestre. Quant à la benjamine, Marie, ainsi qu'il l'a été dit, elle se marie en 1622 avec Fris de Suère, futur sieur du Peyré ; elle mourra jeune, laissant un fils en bas âge, que sa mère élèvera.

Pour revenir à Paul, sieur du Cadetpau, il épouse le 16 août 1628 Paule de Grenier (contrat de mariage non retrouvé). De ce couple est issue une nombreuse descendance, parfaitement repérable grâce aux registres paroissiaux, laquelle perpétuera la présence des Granier à la verrerie de Bas pour plusieurs générations encore. Les registres paroissiaux de Notre-Dame-de-l'Assomption de Fabas indiquent que Paul meurt le 6 janvier 1687 – à plus ou moins cent ans – et qu'il est inhumé le lendemain dans l'église de Fabas⁵⁹, « à la sépulture de ses prédécesseurs », selon le vœu édicté dans son testament du 15 septembre 1675 (M^e Jean Deprat, notaire à Sainte-Croix-Volvestre)⁶⁰.

L'âge canonique auquel meurt Paul a de quoi surprendre, surtout pour quelqu'un qui a exercé un métier physiquement pénible. Mais le jugement de maintenue de noblesse de deux de ses petits-fils, Paul de Granier, sieur de Mouchac, et Jacques de Granier, sieur de Monbaillet – rendu par l'intendant de Montauban le 7 janvier 1702 –, spécifie bien qu'il est fils de Jean de Granier et de Riquette de Grenier. Leur contrat de mariage de 1585 est au nombre des pièces fournies par Mouchac et Monbaillet qui, il est important de le préciser, ont bien connu leur grand-père (ils avaient respectivement 31 ans et 27 ans à la mort de celui-ci et ils vivaient sous son toit). On se doute que cette filiation devait être conforme à ce qu'ils savaient de lui... Autre argument en faveur de cette filiation : le déménagement d'Anne de Bascan de Fabas à Cassagnabère-Tournas chez son ex-gendre Fris de Suère (veuf de sa fille et remarié). C'est à lui qu'Anne confie la gestion de

⁵⁴ AD31, 3 E 16184.

⁵⁵ AD09, 27 EDT/CC1, vues 255 et 256.

⁵⁶ À plusieurs reprises durant la période, sont signalées des reconnaissances de dettes par Paul : de 200 livres le 27 novembre 1639 (M^e Jean Laffaige, notaire à Sainte-Croix-Volvestre) (AD09, 5 E 10480), de 24 livres le 23 juillet 1640 (M^e Biros, notaire au Plan) (AD31, 3 E 16188), etc.

⁵⁷ AD09, 5 E 304.

⁵⁸ AD31, 3 E 16184.

⁵⁹ AD09, 1 NUM/27 EDT GG1 : registre paroissial de Fabas (1681-1724).

⁶⁰ AD31, 3 E 16202.

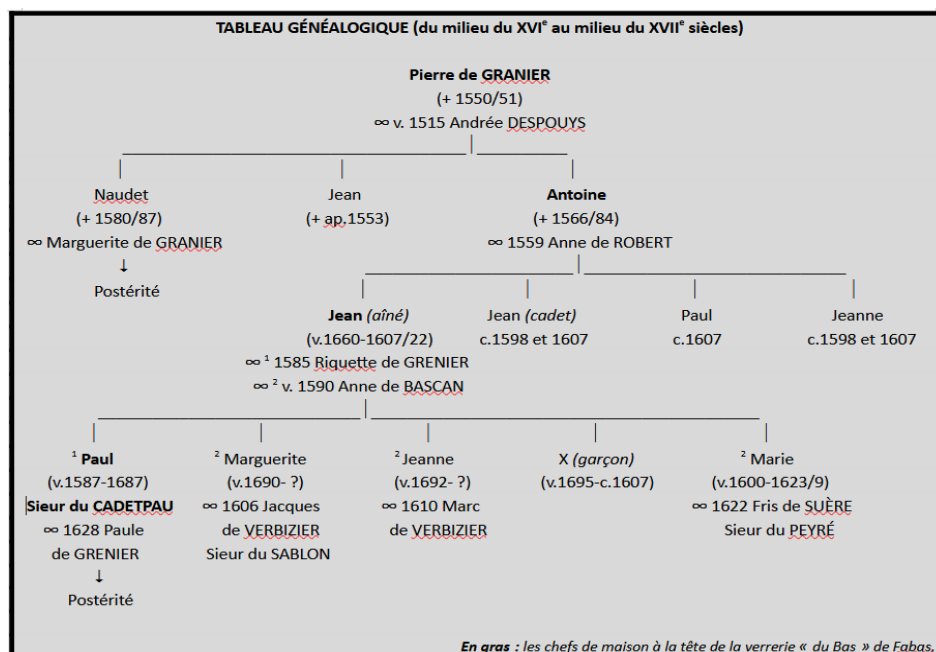
ses biens et c'est chez lui qu'elle mourra le 13 avril 1640⁶¹. Si Paul avait été son fils, Anne n'aurait pas agi ainsi. Voilà pourquoi Paul de Granier doit être considéré comme fils de la première épouse de son père, Riquette de Grenier, et comme né entre 1585 et 1590.

Conclusion

Ces recherches ne bouleversent pas fondamentalement l'architecture de la généalogie des premières générations des Granier de Fabas, telle qu'elle nous est venue de nos devanciers ; elles l'affinent plutôt et la complètent. Outre le domaine généalogique, cette étude apporte quelques éclairages sur les plans économique, culturel et religieux. Au plan économique, le fait, qu'à chaque génération des frères (les aînés à la deuxième génération, les cadets à la troisième) quittent la verrerie familiale pour rebâtir leur vie professionnelle ailleurs, montre que cette verrerie n'était pas en capacité de faire vivre plusieurs ménages à la fois. Que des compagnons – des cadets de familles verrières telles les Robert, Granier, Verbizier, Suère... – y aient été embauchés à titre saisonnier dans les périodes de forte activité, est un fait ; mais que plusieurs familles aient pu y trouver de quoi subvenir à leurs besoins en même temps et de façon permanente, non ! La verrerie sylvestre de Fabas, en tout cas pour la période considérée, n'a jamais généré que des profits limités, acceptables pour faire vivre un ou deux foyers, mais insuffisants pour en faire vivre plusieurs. Au plan culturel, il est à remarquer qu'aucun membre de ces quatre générations ne sait ni écrire ni même parapher, contrairement aux Granier de Gabre ou d'Arbas. Le tout premier à savoir écrire sera le chef de maison de la cinquième génération : Marc de Granier, sieur de Larpent, fils aîné de Paul, sieur du Cadetpau, au milieu du XVII^e siècle. Enfin, au plan religieux, ces recherches attestent que les Granier de Fabas sont restés catholiques, à l'inverse d'autres branches de la famille, notamment de Gabre, qui devinrent calvinistes dès la fin du XVI^e siècle. En demandant à être enterré dans l'église de Fabas « à la sépulture de ses prédécesseurs », Paul de Granier, sieur de Cadetpau, confesse l'appartenance de ses parents et grands-parents au catholicisme.

Pour finir, cette étude appelle l'ouverture de nouveaux chantiers. En amont, il s'agira de tenter de raccorder Pierre de Granier, fondateur de la verrerie de Fabas, avec son homologue Jean, fondateur ou cofondateur de celle de Gabre, et de là avec les verriers du nom de Granier, qui soufflaient le verre dans l'actuel département du Tarn à la fin du XV^e siècle : au sud, dans la montagne Noire, et au nord, autour de la forêt de Grésigne. Cela permettrait de briser ce « plafond de verre » qui, pour l'heure, arrête la généalogie de la famille au milieu du XVI^e siècle. En aval, il s'agira de reconstituer précisément la descendance de Naudet de Granier, le fils aîné de Pierre, qui paraît avoir essaimé – mais cela reste à vérifier – du Comminges vers l'Armagnac et la forêt de Grésigne, puis vers l'Angleterre.

La généalogie est un long travail de patience ! Travail qui n'a rien d'inutile, car, disait François-René de Chateaubriand, si « les vivants ne peuvent rien apprendre aux morts, les morts, au contraire, instruisent les vivants ». Un arbre, un homme, un peuple ne peuvent se développer qu'en gardant leurs racines.



⁶¹ AD31 3 E 26600 (M^e Bertrand Nestier, notaire à Cassagnabère-Tournas) : quittance de neveux d'Anne de Bascan à Fris de Suère, sieur du Peyré, suite à une succession dans la famille Bascan (14 juin 1643) ; 2 E 9349 / 2 E IM 7296 : registre paroissial de Cassagnabère-Tournas (1613-1642).